



# Plan

- I. L'aménagement du territoire
  1. *Définitions*
  2. *Finalités*
- II. La notion d'échelle en aménagement du territoire
  1. *L'importance de l'échelle*
  2. *Types d'échelles*
- III. Instruments d'aménagement du territoire en Algérie

# L'aménagement du territoire

## *Définitions*

# L'aménagement du territoire

## Aménager

- Disposer, transformer, organiser un espace pour assurer une fonction, permettre un usage donné, améliorer une fonctionnalité ou un cadre de vie.

## Aménagement du territoire

- C'est « l'action et la pratique de **disposer avec ordre**, à travers l'**espace** d'un pays et dans une **vision prospective**, les **hommes** et leurs **activités**, les **équipements** et les **moyens de communication** qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les **contraintes naturelles, humaines** et **économiques**, voire **stratégiques**. »

*Pierre Merlin et Françoise Choay (dir.), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris, PUF, 2000.*

# L'aménagement du territoire

**Selon la Loi n° 90-29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme:**

- **Art. 1.** « ...Organiser la production du sol urbanisable, la formation et la transformation du bâti dans le cadre d'une gestion économe des sols, de l'équilibre entre la fonction d'habitat, d'agriculture et d'industrie ainsi que de préservation de l'environnement, des milieux naturels, des paysages et du patrimoine culturel et historique.

# L'aménagement du territoire

**Selon la Loi n°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.**

**Art. 4.-** La politique nationale d'aménagement et de développement durable du territoire vise un développement harmonieux de l'ensemble du territoire national, selon; les spécificités et les atouts de chaque espace régional.

# Les finalités de l'aménagement du territoire

- La création de conditions favorables au développement de la richesse nationale et de l'emploi ;
- L'égalité des chances de promotion et d'épanouissement entre tous les citoyens ;
- L'incitation à la répartition appropriée, entre les régions et les territoires, des bases et moyens de développement en visant l'allègement des pressions sur le littoral, les métropoles et grandes villes et la promotion des zones de montagne, des régions des hauts plateaux et du sud ;

# Les finalités de l'aménagement du territoire

- Le soutien et la dynamisation des milieux ruraux, des territoires, des régions et zones en difficulté, pour la stabilisation de leurs populations.
- Le rééquilibrage de l'armature urbaine
- La protection et la valorisation des espaces et des ensembles écologiquement et économiquement sensibles ;
- La protection des territoires et des populations contre les risques liés aux aléas naturels ;
- La protection, la mise en valeur et l'utilisation rationnelle des ressources patrimoniales,

# Important

L'aménagement se définit donc toujours par rapport à un objectif bien clair.

On n'aménage pas sans une finalité précise.

# La notion d'échelle en aménagement du territoire

# Les Types d'échelles

- 02 types d'échelles en aménagement du territoire

## Cartographique

- Rapport entre mesure sur la carte et mesure sur le terrain
- Grande échelle = grands objets

## Géographique (territoriale)

- Niveaux d'organisation ou d'observation
- Grande échelle= micro-objets
- Petite échelle= macro-objets

1

1/115000



2

1/28000



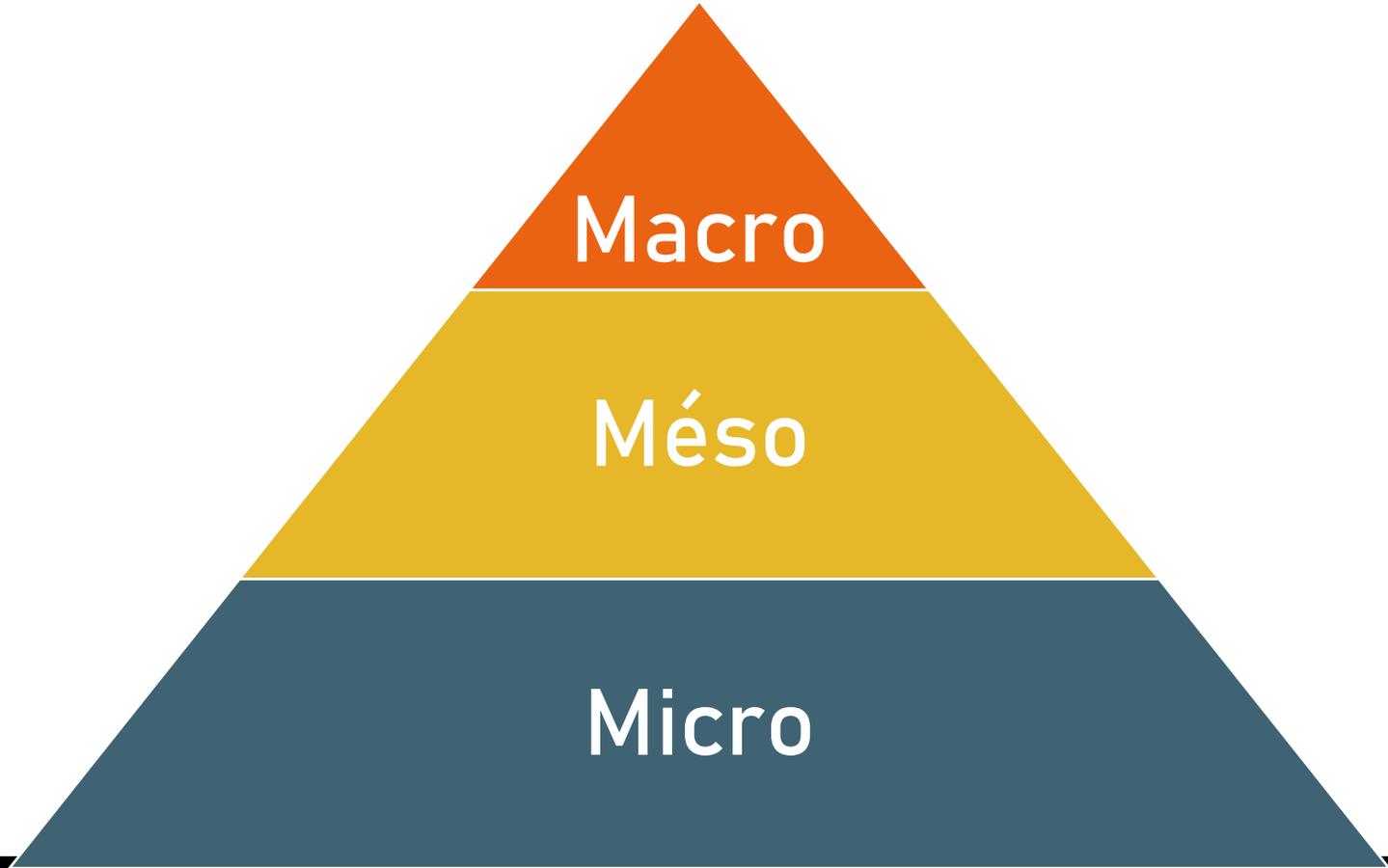
3

1/9800



Variation de l'échelle

# Les échelles territoriales (niveaux d'observation)



# Les instruments d'aménagement du territoire en Algérie

Schéma National d'Aménagement du  
Territoire  
(SNAT)

- **Instrument d'aménagement** à  
échelle nationale

Schéma Régional d'Aménagement du  
Territoire  
(SRAT)

- **Instrument d'aménagement** à  
échelle régionale

Le plan d'Aménagement de Wilaya  
(PAW)

- **Instrument d'aménagement** à  
échelle wilayale

Le Plan Directeur d'Aménagement et  
d'Urbanisme  
(PDAU)

- **Instrument d'urbanisme** à échelle  
communale ou intercommunale  
(*planification spatiale et gestion  
urbaine*)

Le Plan d'Occupation des Sols  
POS

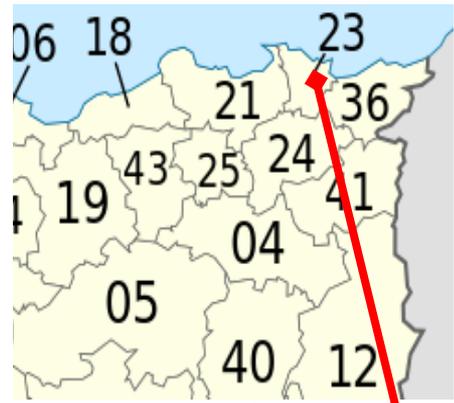
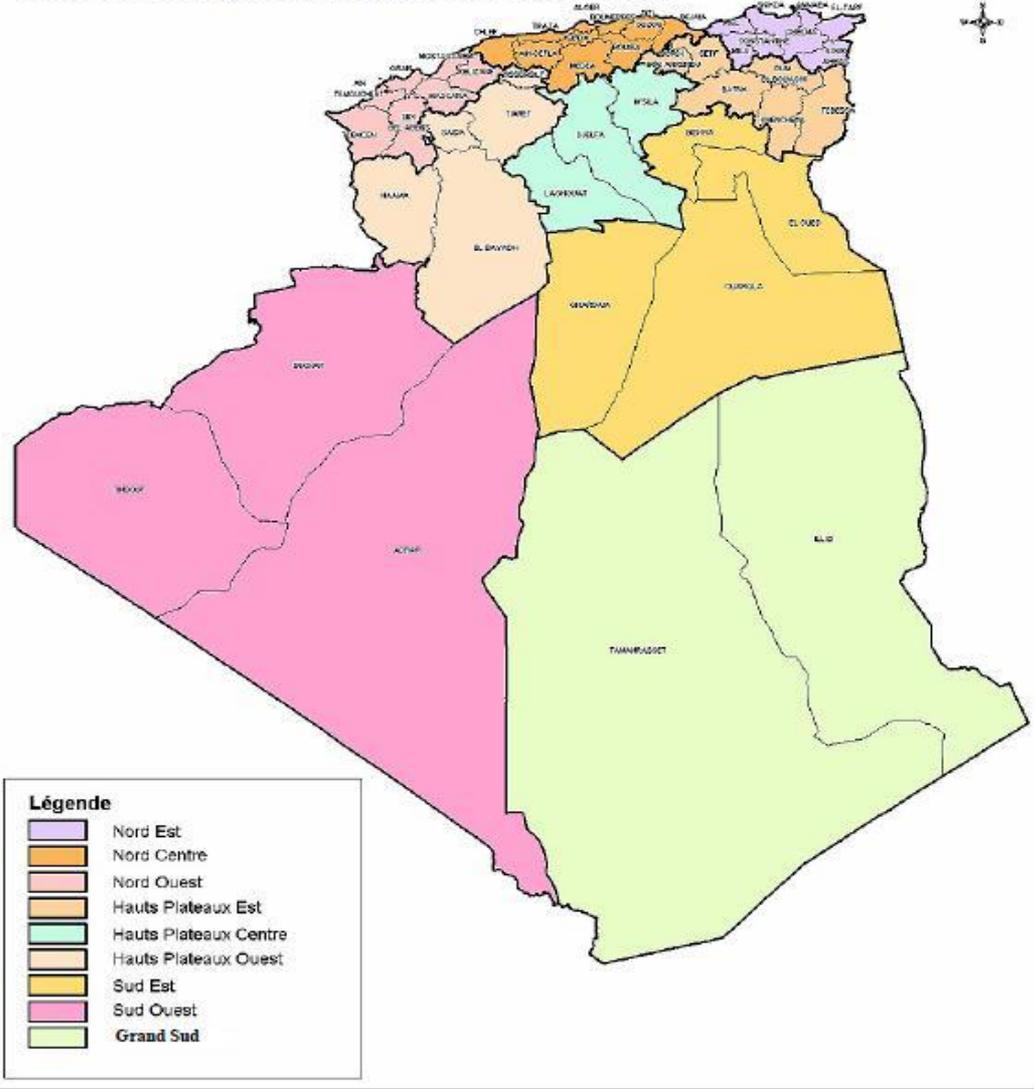
- **Instrument d'urbanisme** de détail  
(*droits d'usage des sols et de  
construction*)

**Selon la loi n°01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.**

Les instruments d'aménagement et de développement durable du territoire

- 1. SNAT**
- 2. Le schéma directeur d'aménagement du littoral (SDAL)**
- 3. Le schéma directeur de protection des terres et de lutte contre la désertification.**
- 4. SRAT**
- 5. PAW**
- 6. Les Schémas Directeurs d'Aménagement d'Aires Métropolitaines SDAAM**

Carte 21 : Les Espaces de Programmation Territoriale

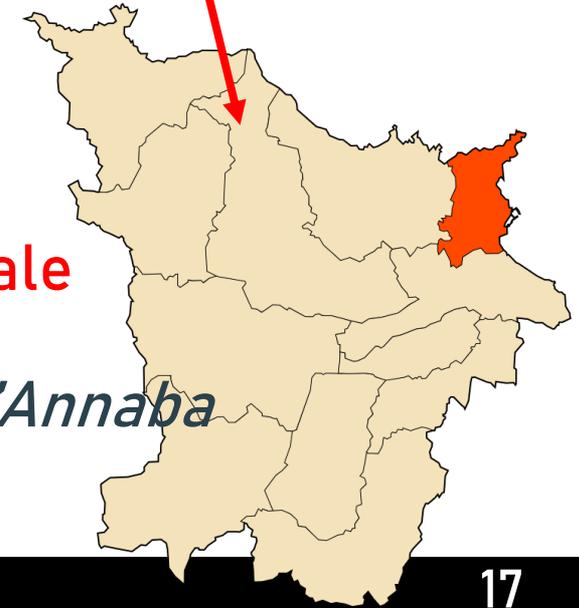


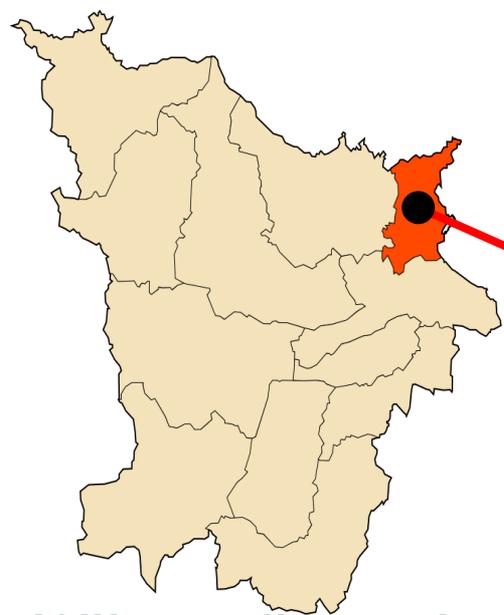
Échelle régionale ?

*est algérien*

à wilayale

*ilaya d'Annaba*





*Wilaya d'Annaba*

Échelle communale

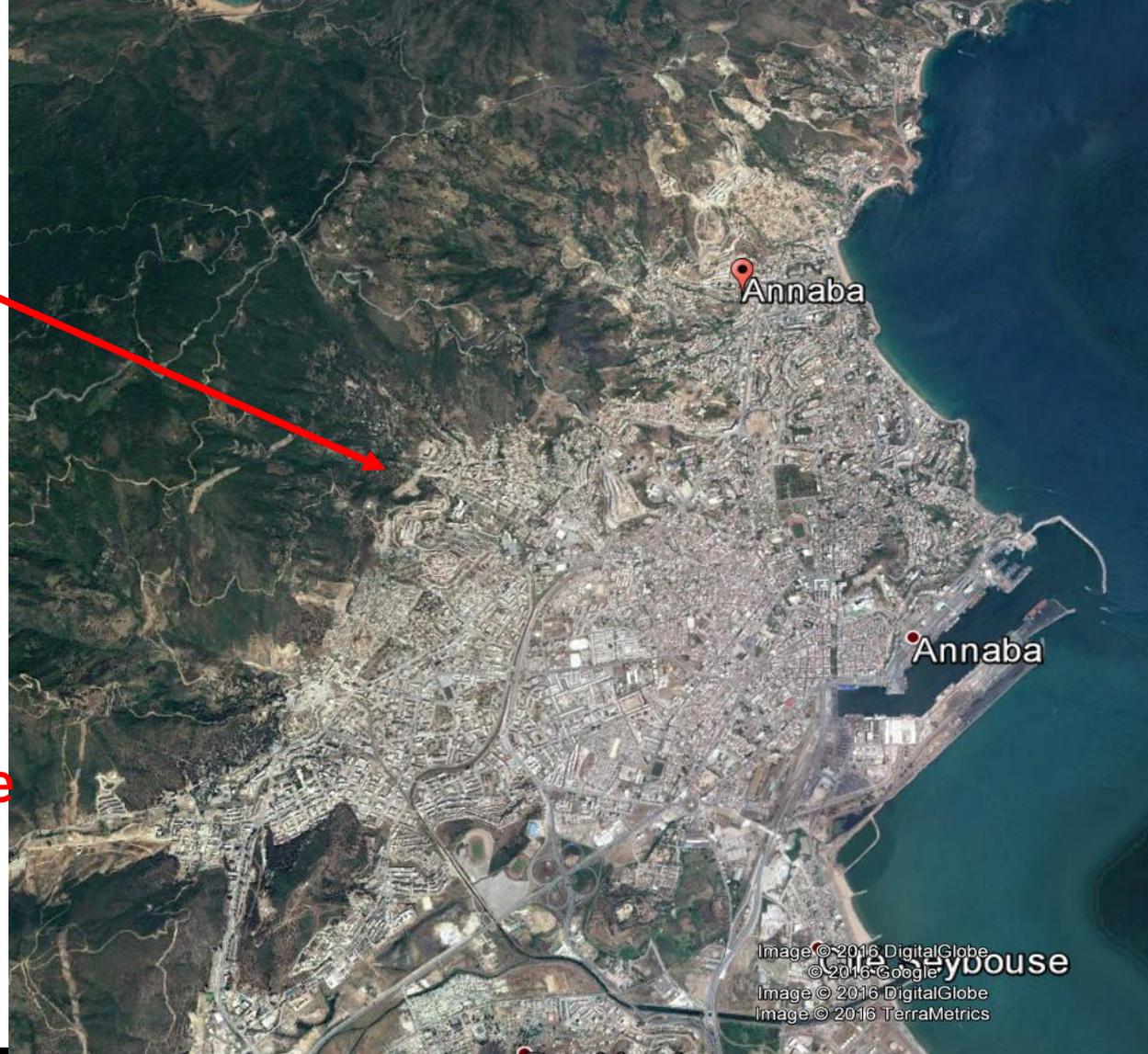


Image © 2016 DigitalGlobe  
© 2016 Google  
Image © 2016 DigitalGlobe  
Image © 2016 TerraMetrics



*Wilaya d'Annaba*

**Échelle intercommunale**

*Annaba- El Bouni*

*Sidi Amar- El Hadjar*

**Instrument à appliquer:**

**PDAU**

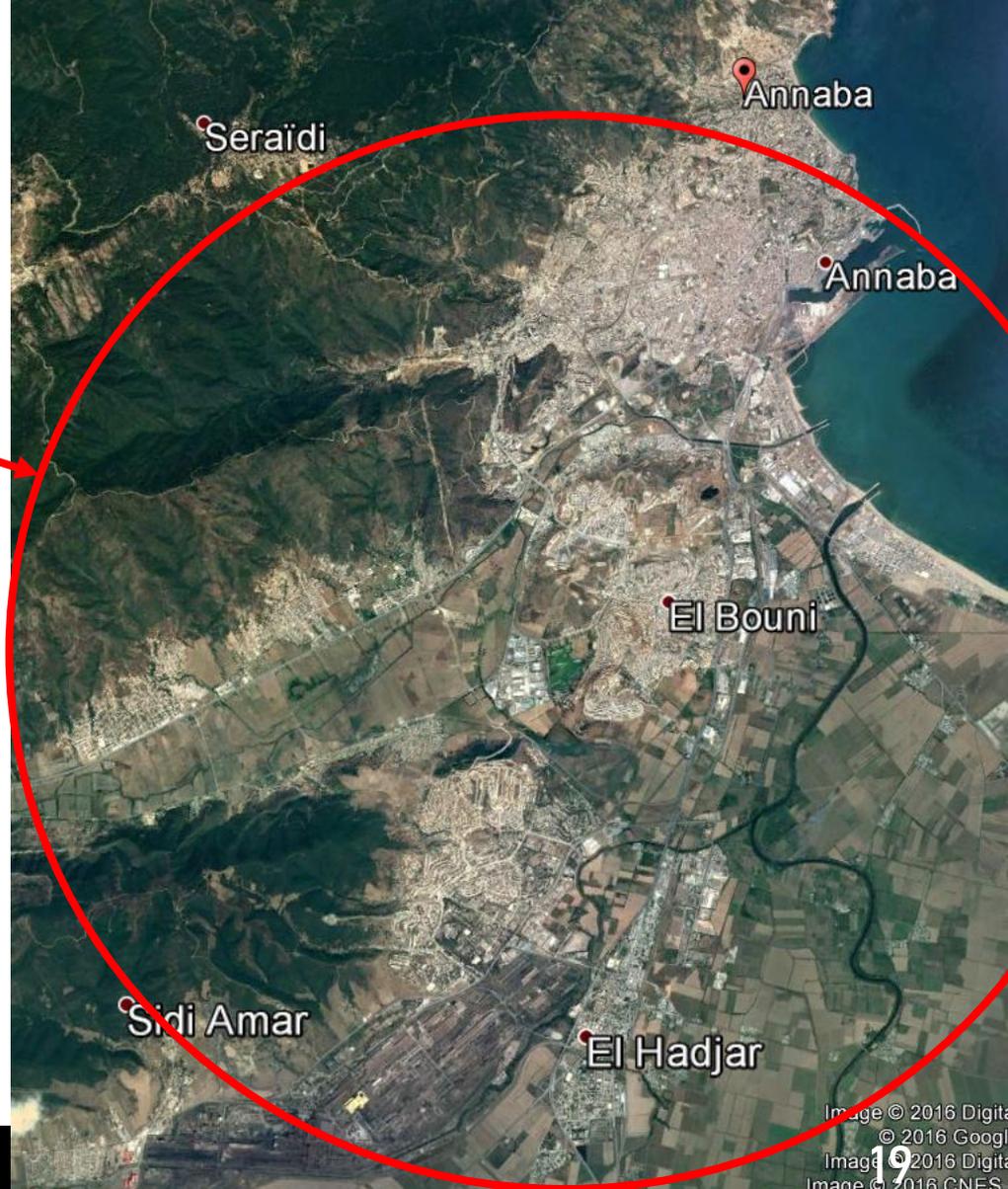


Image © 2016 DigitalGlobe

© 2016 Google

Image © 2016 DigitalGlobe

Image © 2016 CNES

# Ville d'Annaba

Centre ville colonial

La vieille ville

L'échelle micro  
*(quartier ou partie de quartier)*

Instrument à appliquer:  
POS

# Conclusion

## Ce qu'il faut retenir:

- Nous avons plusieurs échelles d'observation.
- Pour chaque échelle une configuration différente.
- Deux catégories d'instruments
  - *Instruments d'aménagement du territoire*
  - *Instruments d'aménagement et d'urbanisme*